

Siège social : **ALKERN FRANCE**
62440 HARNESÉtablissement : **ALKERN FRANCE**
ALKERN FRANCE LIMAY
76 Boulevard Pasteur
78520 LIMAY**MARQUE NF - PAVÉS DE VOIRIE EN BÉTON****DÉCISION D'ADMISSION N°098.001 du 09/06/21****DÉCISION DE RECONDUCTION N°098.002 du 09/07/21**

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 072 Pavés de voirie en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et à la norme **NF EN 1338:2004** pour les produits entrant dans son domaine d'application.

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 072, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Cédric FRANCOU

Le Responsable des activités de certification

78N007

Code interne : - O

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Hélène MATHOT

Tél.: 02 37 18 48 18

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie

B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

Extrait du référentiel de certification

Normes et textes de référence NF EN 1338:2004 (P 98-338), NF P 98-086 et guide CIMBETON T69

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Définition des classes d'appellation (cf. NF P 98-335 et NF P 98-086)

Classe d'appellation NF	Nombre de véhicules charge totale ≥ 3,5 t par jour et par sens	Épaisseur minimale réelle en mm	Nature du béton
T 3-4	26 à 150	77	Béton traditionnel
T 5 ⁽¹⁾	1 à 25	57	
T3-	50 à 85	77	Béton poreux

⁽¹⁾ convient également pour les terrasses de toiture

CARACTÉRISTIQUES GEOMÉTRIQUES

- rapport longueur/épaisseur ≤ 4
- principales tolérances dimensionnelles

Épaisseur du pavé	Longueur	largeur	épaisseur
< 100 mm	± 2	± 2	± 3 (*)
≥ 100 mm	± 3	± 3	± 4

(*) avec aucune mesure < 57 mm pour la classe T5 et aucune mesure < 77 mm pour les classes T3-4 et T3-
- épaisseur de la couche de parement ≥ 4 mm

- tolérances dimensionnelles des écarteurs intégrés pour les pavés à drainants à joints larges

Ecarteurs intégrés	Hauteur	largeur	épaisseur
	± 2	± 2	± 2

ASPECT

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels que fissure ou écaillage.

RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Béton traditionnel : résistance à la rupture en traction par fendage : valeur caractéristique 3,6 MPa,
et charge de rupture de chaque pavé ≥ 250 N/mm.

Béton poreux : résistance à la rupture en traction par fendage : valeur caractéristique 3,0 Mpa.

RÉSISTANCE AUX AGRESSIONS CLIMATIQUES POUR LES BÉTONS TRADITIONNELS

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206	Spécifications
B	- gel sévère, salage peu fréquent	XF1 à XF3	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse
	- gel modéré, salage peu fréquent à fréquent		

RÉSISTANCE À L'ABRASION POUR LES BÉTONS TRADITIONNELS

Classe	Spécifications
H	Longueur de l'empreinte après essai au disque large : ≤ 23 mm

RÉSISTANCE À LA GLISSANCE OU AU DÉRAPAGE

Pour les pavés dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie pour la marque

CARACTÉRISTIQUE D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES DES PAVES DRAINANTS A JOINTS LARGES ET DES PAVES EN BETON POREUX

Essai en condition de pose du système constructif (pavés + matériau de jointement)

Coefficient de perméabilité	Spécifications
k1 / k2 / k3	10 ⁻³ m/s < k3 ≤ 10 ⁻⁴ m/s
	10 ⁻⁴ m/s < k2 ≤ 10 ⁻³ m/s
	k1 > 10 ⁻³ m/s

CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES

Résistance renforcée aux agressions climatiques pour les pavés en béton traditionnel :

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206	Spécifications
D	- gel sévère, salage fréquent à très fréquent	XF4	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et perte de masse à l'essai de gel/dégel : - moyenne ≤ 1,0 kg/m ² - résultats individuels ≤ 1,5 kg/m ²
	- gel modéré, salage très fréquent		

Résistance à l'abrasion pour les pavés en béton poreux :

Classe	Spécifications
H	Longueur de l'empreinte après essai au disque large : ≤ 23 mm

CARACTÉRISTIQUE OPTIONNELLE FDES CERTIFIÉE

La certification des caractéristiques environnementales et sanitaires des pavés de voirie en béton d'un site de production est fondée sur l'analyse de la conformité à la FDES* du cycle de fabrication des modèles de pavés les plus représentatifs du marché national, soit le pavé d'épaisseur 60mm de classe T5 et s'applique à l'ensemble des productions de pavé en béton certifiés.

Les étapes ultérieures à la mise sur le marché des produits (mise en oeuvre, fin de vie), traitées dans la FDES collective, sont considérées comme des constantes.

La certification a pour objet d'attester que les impacts environnementaux du site de fabrication sont maîtrisés, que leur valeur est au plus égale à +10% à celles de la FDES et que les données sanitaires de la FDES sont respectées.

*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective des pavés de voirie en béton établie conformément à la norme NF P 01-010 (publication CERIB 104.E-2 publiée dans la base INIES (www.inies.fr). Les exigences de certification pour cette caractéristique sont consultables sous <http://www.cerib.com>.)

MARQUE NF - PAVÉS DE VOIRIE EN BÉTON

**Établissement : ALKERN FRANCE
78520 LIMAY**
Liste des produits certifiés
Décision n°098.002

Page : 3

Appellation commerciale	Classe d'appellation	Dimensions de fabrication (cm)	Nature du béton	Catégorie de béton	Famille(s) de surface (traitement de surface, granulats principal(aux))	Résistance aux agressions climatiques		Usure par abrasion	Infiltration des eaux pluviales	
						B	D		H	Coefficient de perméabilité
New Hedge	T5	14,7x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(Non traité, grès quartzite)	X	X	X	/	/
New Hedge vieilli	T5	14,7x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(vieille, grès quartzite)	X	X	X	/	/
New Hedge multiformat	T5	14,7x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(Non traité, grès quartzite)	X	X	X	/	/
	T5	22,2x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(Non traité, grès quartzite)	X	X	X	/	/
	T5	29,7x22,2x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(Non traité, grès quartzite)	X	X	X	/	/
New Hedge multiformat vieilli	T5	14,7x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(vieille, grès quartzite)	X	X	X	/	/
	T5	22,2x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(vieille, grès quartzite)	X	X	X	/	/
	T5	29,7x22,2x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(vieille, grès quartzite)	X	X	X	/	/
Tradition	T5	12x12x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(Non traité, grès quartzite)	X	X	X	/	/
	T5	16x16x5,7	TRADITIONNEL	MONOBETON	(Non traité, grès quartzite)	X	X	X	/	/
Tradition vieilli	T5	12x12x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(vieille, grès quartzite)	X	X	X	/	/
	T5	16x16x5,7	TRADITIONNEL	MONOBETON	(vieille, grès quartzite)	X	X	X	/	/
Hadès	T5	14,7x14,7x6	TRADITIONNEL	MONOBETON	(structurée, grès quartzite)	X	X	X	/	/

X= Oui et /= Non

OBSERVATIONS

Lors de la visite d'admission 06/05/2021, l'auditeur/inspecteur a procédé à des prélèvements pour la caractéristique optionnelle D "résistance renforcée au gel/dégel avec sels de déverglaçage", de pavés de classe T5, monobéton, de familles de surface et d'appellations commerciales ci-après désignées :

- New hedge, (multiformat et 15x15) de famille de surface (Non traité, grès quartzite) et (vieillie, grès quartzite)
- Tradition (12x12 et 16x16), de famille de surface (Non traité, grès quartzite) et (vieillie, grès quartzite)
- Hadès (15x15), de famille de surface (structurée, grès quartzite)

Les résultats des essais de gel/dégel sont conformes aux spécifications du référentiel de certification (rapport d'essais n° 028505, 028508, 028511, 028514 et 028517).

En conséquence, le CERIB prononce l'extension du droit d'usage de la caractéristique optionnelle D "résistance aux agressions climatiques" pour les pavés monobéton, de familles de surface ci-avant nommées.